

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS339/11
WT/DS340/11
WT/DS342/11
25 janvier 2008

(08-0378)

Original: anglais

CHINE – MESURES AFFECTANT LES IMPORTATIONS DE PIÈCES AUTOMOBILES

Communication du Président du Groupe spécial

La communication ci-après, datée du 24 janvier 2008 et adressée au Président de l'Organe de règlement des différends (ORD), est distribuée conformément à l'article 12:9 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

Le Groupe spécial saisi de la question *Chine – Mesures affectant les importations de pièces automobiles* (WT/DS339, WT/DS340, WT/DS342) a indiqué dans sa communication à l'ORD datée du 16 juillet 2007 (WT/DS339/10, WT/DS340/10, WT/DS342/10) qu'il comptait remettre son rapport final aux parties au différend en janvier 2008. Toutefois, en raison du grand nombre de questions compliquées soulevées dans cette affaire, le Groupe spécial compte maintenant remettre son rapport final aux parties pour la fin de mars 2008
